

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 39

Artikel: Les recettes de nos grands-pères
Autor: Antan, Pierre d'
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207129>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LES RECETTES DE NOS GRANDS-PÈRES

Vous avez bien lu : de nos grand-pères, et non pas de nos grand-mères. Cela veut dire que nous ne vous promènerons pas dans la cuisine, et que les recettes dont il s'agit ne concernent ni les confitures, ni la lessive. C'est à l'étable que l'homme est seigneur et maître, et les recettes en question serviront à soigner les bêtes tout d'abord, peut-être ensuite les gens.

Peut-être, un de nos lecteurs voudra-t-il les expérimenter; dans ce cas, nous tenons à l'avertir charitalement qu'il y faut la foi. Si vous n'avez pas la foi, inutile d'essayer. Du reste il en est des remèdes comme des chapeaux : il est une mode pour eux. Ils guérissent pendant un certain temps, puis quand ils passent de mode, ils ne guérissent plus. Un médecin d'esprit — il y en a plus qu'on ne croit — disait à l'un de ses clients, en parlant d'un remède à la mode : « Dépêchez-vous de l'employer pendant qu'il guérit encore ».

Quant à savoir si les recettes que je vais vous donner ont eu guéri dans leur temps, cela je puis vous le certifier. Dans le cahier d'où je les relève, se trouve, au bas d'une page, d'une écriture énergique et convaincue, la brève mention que voici : « Eprouvé le dit remède en 1803, ayant bien servi ».

Ainsi donc, si mes recettes ne guérissent plus, ce ne sera pas leur faute.... ni la mienne.

Remède pour lever le paquet à un cochon.

« Tâchez de prendre un gros crapaud ; que vous le trouviez à une croisée de chemin est le meilleur, ou bien en votre chenevier, ou en votre jardin ; si en l'un de ces endroits vous ne le trouvez pas, prenez-le sur votre bien. Prenez du fil qui soit retors, doublez-le, et liez le crapaud par la jambe droite de dernier sans lui faire d'autre mal, puis pendez-le à une de vos cheminées tout vif, et mettez-lui pendant neuf matins de suite un grain de sel sur le dos ; laissez-le lui jusqu'à ce qu'il soit sec ; puis faites une boîte de sapin assez grosse pour qu'il y puisse facilement, faites-y neuf trous à la boîte et, quand votre crapaud sera sec, mettez-le dedans la boîte et mettez la boîte dans l'écurie aux cochons, cachée si bien que vous pourrez par le plancher de dessus ».

Et voilà !! Etes-vous peut-être de ces gens qui n'aiment que les remèdes compliqués et difficiles à exécuter ? Dans ce cas, vous trouverez sans doute la recette ci-dessus trop simple. Eh bien, en voilà une autre pour la même maladie.

« Prenez de la toile neuve qui n'a pas été déchassée, prenez-en un morceau quarré ; puis prenez du poil de l'oreille droite (il est bien entendu qu'il s'agit du cochon) et puis de la gauche, puis en l'épaule droite devant et en la gauche dernier, et en la gauche devant et en la droite dernier, puis au verret sur les reins, puis

des bottes, en la droite devant et la gauche dernier, et de la gauche devant et la droite dernier ; puis lui fendez le bout de la queue pour tâcher de lui faire dégoutter trois gouttes de son sang dessus le dit paquet, puis entourez le tout de la toile et le liez avec du fil de laine noire doublée, puis le mettre sur le foyer et mettre des cendres dessus, puis y faire le feu dessus les cendres un bon moment ; puis prenez une aiguille, plantez-la au bout d'un bâton par le cul, et tâchez de piquer ce paquet dessous le feu avec la pointe de cette aiguille par plusieurs fois, puis prenez le paquet et allez sur le linder¹ de l'écurie aux cochons, le mettre et y donnez de la tête d'une hache, tant de fois que vous voudrez ; puis faites un trou dans la fondue² d'un cerisier et y poussez le dit paquet au fond du trou ; faites ensuite une cheville d'une branche du dit cerisier et la mettez après le dit paquet, puis faites-en une autre de bon bois dur et la mettez après celle de cerisier, qu'elle y joigne bien proprement et lui donnez trois bons coups d'une hache ; faites attention qu'il reste de la cheville dehors pour lui pouvoir donner six matins de suite trois coups. Faites cela à jeun ».

Il n'y en a pas seulement pour les cochons, mais aussi pour les gens, à l'occasion.

Remède pour la fièvre.

« Quand vous trouverez un serpent couleuvre, mettez-lui un pied dernier la tête et l'autre sur la queue, puis prenez un morceau de papier, et lorsqu'il sortira l'aiguillon, empoignez-le lui avec du papier et le lui tirez dehors, puis le laissez aller. Mettez sécher cet aiguillon, puis quand vous aurez la fièvre, étendez cet aiguillon dans un mouchoir, et attachez-le vous autour du cou ».

Ce n'est vraiment pas la peine de s'en passer, ne trouvez-vous pas ? Et à quoi bon avoir recours à la quinine et à d'autres drogues exotiques ! Un aiguillon de serpent couleuvre, à la bonne heure !

Remède pour le mal de ventre.

« Lorsque vous trouverez un de ces serpents vipères qui ont le col blanc et qui sont noirs, coupez-lui la tête et la jetez loin, puis mettez sécher le reste du corps ; et quand vous aurez mal au ventre, mettez-en tremper un morceau dans du vin, et le buvez, ou bien, buvez le bouillon et mangez la viande ».

J'entends d'ici des lecteurs qui disent : « Ce n'est pas très appétissant. »

Avec ça qu'elle est toujours appétissante la cuisine de nos apothicaires ! Le bouillon de serpent vipère, cela ne doit pas être plus dur à avaler que l'ipécauana, ou l'huile de ricin.

Mais nos grands-pères n'avaient pas seulement des recettes médicales, ils en avaient de toutes sortes. Lisez attentivement celle-ci :

¹ Le seuil.

² Le tronc.

Pour faire venir un larron dans les 24 heures.

« Comme vous verrez qu'on vous aura volé quelque chose, vous aurez soin en coupant le pain pour votre soupe de garder les 9 premiers morceaux que vous aurez coupés, et après souper, vous prendrez 9 fèves des plus grosses et des plus noires que vous trouverez ; vous irez ensuite entre les 11 et 12 heures de la nuit dans une croisée de chemin, et lorsque vous y serez arrivé, vous ferez la conjuration suivante : « Je te conjure, second ou troisième esprit de Lucifer, Belzébù et tous les princes des royaumes infernaux et par toutes les puissances de l'enfer, que tu aies à aller tourmenter, battre et traîner celui ou celle qui m'a volé, qu'il ne puisse vivre, ni durer, ni à femme, ni à fille, ni à homme, ni à garçon parler jusqu'à ce qu'il soit venu chez moi rapporter ce qu'il m'a volé. Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, amen ! » Vous la direz par trois fois. Vous prendrez un morceau de pain que vous jetterez en arrière par dessus votre épaule gauche en disant : « Voilà pour toi, 3^e esprit de Lucifer. » — Vous prendrez une fève que vous jetterez par dessus votre épaule droite en disant : « Voilà pour toi », — et ensuite vous vous en allez votre chemin en jetant vos morceaux de pain et vos fèves en l'ordre susdit, mais il faut bien prendre garde de ne pas vous en retourner chez vous par le même chemin où vous êtes allé à la croisée. »

Avec cela, ne pourrait-on pas, du coup, supprimer le corps de gendarmerie ou du moins une bonne partie ? Or, n'en garderait plus que la moitié, pour faire la parade aux enterrements des conseillers d'Etat. Quelle économie !

En voilà assez, je pense. Pourtant laissez-moi vous en citer encore une ou deux, parmi les plus utiles :

Pour arrêter le sang aux vaches.

« Au nom de Dieu le Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Amen ! Dieu te soit en aide (faut dire à la bête par son nom). Tu perds ton sang par devant et par dernier. Dieu du ciel qui est plus fort et plus puissant que rien que ce soit, te l'arrête et retraigne tes veines et les close, à celle fin qu'il ne puisse saigner, ni pourrir non plus que comme Adam quand Dieu lui tira la côte pour en former Eve sa femme. Au nom de Dieu le Père, et du Fils et du Saint-Esprit, Amen ! »

Beaucoup de gens ont une peur extrême des abeilles. Ils n'osent s'approcher du rucher. C'est pourtant si simple.

Pour se préserver d'être piqué des abeilles.

« Prenez trois feuilles de plantain, long et pointu, et les tenez sous votre langue, et ne seriez offensé. »

Enfin, c'est à vous, mademoiselle, que mon grand-père consacre sa dernière recette. Je vous

vois la joue rouge et enflée ; vous avez les yeux battus ; évidemment vous n'aurez pas dormi de toute la nuit. Une de vos jolies dents vous fait mal. C'est en vain que vous la tenez à l'abri des courants d'air derrière un rempart de ouate, et que vous y mettez et des cataplasmes et du baume tranquille. Que va dire Jean-Louis, quand il viendra vous attendre ce soir comme d'habitude au coin du jardin ? Il vous trouvera laide. Et jamais de la vie, vous ne pourrez aller danser dimanche au bal de l'abbaye. Il faudrait là du *baume d'acier* ; mais vous n'avez pas le courage. Ecoutez donc !

Remède pour le mal de dents.

« Prenez un derbon tout vif et lui mordez les pattes devant avec la dent qui vous fait mal, puis laissez-le courir. »

Essayer ! Je ne vous dis que ça !

Et puis, après tout ! Pourquoi ces recettes ne guériraient-elles pas aussi bien que les spécialités pharmaceutiques qui s'étaient à la quatrième page des journaux ? Elles sont en tout cas tout aussi ragoûtantes, et si elles ne font pas de bien, elles ne peuvent au moins pas faire de mal, et on sait ce qu'il y a dedans !

Seulement, voilà... c'est la foi. Il y faut la foi, la foi, vous dis-je, tout est là.

PIERRE D'ANTAN.

REVI

UNE faute d'impression a rendu inintelligible un des dictions extraits de *Po recafâ*, que nous avons publiés il y a huit jours. Il faut lire :

Se lè z'hommo bêvstan, lè fennè cafotan (et non « capotan »).

Puisque nous sommes aux proverbes sur les hommes et les femmes, glâmons encore ceux-ci dans la riche moisson de *Po recafâ* :

L'hommo lè d'êtopa;
La fenna, dè rita.

Ci que marie onna galéza fenna, ein marie duvè.

Lè fellie dè bon païsan et lè tommè dè pouré dzein san maurè dévan d'être villie.

Se ne lâi avâi min dè fou, ne lâi arâi min dè cure.

Ci que n'a min dè Marion, n'a min dè cousin.

Dau tein, dâi fémâlè et dau gouvernemein, ne fau pas s'ein mécllia, du qu'on ne lâi avance rein.

DANET ET JEAN-LOUIS

EH bien, la voilà finie, cette exposition d'agriculture !

— Ma foi, c'est pas trop tôt ! On commençait tout de même un peu à dérailler. Tu congois, Danet, tout le jour en ribote. C'est qu'à la fin on ne démarrait presque plus de cette dégustation.

— Oh ! y a pas, c'était rude gai, là-dedans ! Et puis quelques fines gouttes. C'est seulement dommage qu'on n'ait pas ça pu déguster en paix. Moi, j'aime rien tant boire debout ; ça descend trop vite.

— C'est sûr, mais tu comprends, y avait bien trop de monde ; y avait plus de place pour des tables et des bancs.

— Et puis, c'est que tous les vins de l'univers y étaient, jusqu'à du genevois. Oh ! mais c'est pas pou dire, tu sais, moi j'ai rien contre les Genevois, c'est de bons zigues, des gais lurons, après tout, mais leur vin, ma foi...

— Oh ! sans doute, c'est pas du Dézaley. Mais que veux-tu, c'est la bise qui fait ça. Tu sais bien qu'à Genève, elle souffle avec une force de la metzance. Y faut des raisins de stra solides pou y teni. Les nôtres auraient tout de suite la

pelure éclaffée. Alors, n'est-ce pas, le clair s'en ressent ; il est un peu duret. Oh ! mais y se laisse boire tout de même. On en a bu une bouteille avec l'ami Baatard ; y descendait bel et bien.

— Oui, c'est comme ça du vin qui faut boire en été ; quand y fait bien chaud et qu'on a bien soif.

— Oué !

— C'est pas comme le valaisan ! En voilà un qui est d'une force ! Nom de nom ! On est tout de suite en carrouset.

— D'accord, mais il est rude bon. Dans l'estomat, y fait chauffage central.

— Oh ! et les nôtres aussi sont bons, y a pas. Et puis, y nous connaissent. On aime toujours y reveni.

— Alo !

— Ma foi, c'était une belle fête que cette exposition. Y avait de tout. Quelles belles bêtes ! Et ces machines ! Y en avait-y ! y en avait-y ! On ne pouvait seulement pas tout voir à mesure.

— Moi, y a qu'une seule chose que j'aie pas trouvée estra, c'est l'aquarium.

— Et dire qu'y fallait payer cinquante centimes de plus pour y entrer.

— Pour voir quoi ? .. De l'eau, des poissons et des écrevisses !

— Et qui z'avait l'air à moitié bécuits.

— Et la cantine ? voilà une belle cantine !

— Ah ! tu comprends, c'est là comme qui dirait qu'on expose les orateurs et les musiques.

— C'est vrai qu'y en a eu des discours. Ti possible quelle avalanche ! y n'y avait plus que ça dans les papiers. Oh ! ma foi, au respect, je les ai pas lus ; c'était bien trop long. Dis, entre nous, Jean-Louis, crois-tu que tous ces discours c'est bien nécessaire ?

— Nécessaire... nécessaire... Non, pas précisément... C'est pour pas qui soit dit qu'on se met à table rien que pour manger.

— Et puis, j'ai remarqué que c'est toujours les mêmes qui les font et qui les écoutent, ces discours. Les autres personnes babilent, se promènent, chantent, rigolent, n'entendent rien.

— Mais elles crient bravo ! tout de même.

— Y me semble qu'on devrait à présent en finir un peu avec ces discours. D'ailleurs, c'est toujours la même chose.

— C'est pas étonnant, depuis le temps qu'on en fait

— Moi, je trouve que dans chaque banquet de grande fête, dans les cantines, y ne devrait y avoir qu'un seul discours : le toast à la patrie. Quatre mots en croix, bien sentis, qu'on écouterait debout et chapeaux bas. Après, on chanterait le Cantique suisse. Et voilà tout.

— Ce serait court et bon.

— Ça vous remuerait les sentiments et on serait toujours plus fiers d'être Suisses et bons Vaudois.

— Ma foi, Danet, je crois que tu as bien raison ; mais, vois-tu, je crois qu'on n'en est pas encore là. Y a trop de gens qui ne peuvent pas se taire et qui croient toujours que la terre ne tournerait plus s'ils ne prenaient pas la parole.

— Oh ! c'est bien possible. Enfin, que veux-tu, je t'ai dit ce que je pense. C'est mon idée et je la partage.

Au restaurant. — Le client : « Garçon, je vous ai demandé un potage tortue, et je ne vois pas de tortue du tout dans ce que vous venez de me servir. »

Le garçon. — Simple question de mots, monsieur. Si au lieu d'un potage tortue, monsieur avait commandé un consommé Sarah-Bernhardt, monsieur se serait-il attendu à trouver la grande tragédienne dans son assiette ? Qu'est-ce que monsieur désire boire ?

SOUVENIRS DE JEUNESSE

Un de nos plus fidèles lecteurs nous adresse les lignes suivantes que les vieux Veveysans, entre autres, lireont avec plaisir.

* * *

C'ÉTAIT à l'époque où les batz, les demi-batz et les crutz de tous les cantons allaient rejoindre les vieilles lunes.

La maison n°16, rue du Simplon, à Vevey, appartenait à M. l'ancien juge cantonal M..., propriétaire de vignes, dont les récoltes, plus grandes que de nos jours, se débattaient dans le « vendage » au rez-de-chaussée où se voit actuellement le brillant magasin de la Société électrique Vevey-Montreux.

Ce vendage ne présentait point le luxe de nos cafés actuels : deux grandes tables, quatre grands bancs, le bouteille au fond, contre le grillage duquel était suspendue la planchette avec ses ronds gravés pour compter la monnaie à rendre. Aux murs, pas de tableaux, seuls les avis concernant l'interdiction de fréquenter les établissements, frappant quelques trop grands amateurs de la dive bouteille.

Mais le vin nouveau, petit-vieux et bon vieux y étaient bons.

A cette époque, Vevey n'avait pas la moitié de la population actuelle ; l'élément étranger n'y était pas nombreux ; la plupart des familles avaient leur sobriquet.

Le vendage M... était desservi par une veuve, surnommée *la piqueuse*, qui habitait au 1^{er} étage. L'écrivain de ces lignes se souvient d'avoir vu cette bonne femme, assise sur un tabouret sur le seuil du vendage, tricotant, ayant son chat aux trois couleurs sur ses genoux et auquel elle disait à l'arrivée d'un client : « Dis voir, Minette, il faut t'en aller, pour que je puisse aller lui servir sa quartette. »

Au 2^{me} étage habitait un maître maçon que ses ouvriers appelaient *tourmente*.

Au 3^{me} étage, perchait un libraire, dont la boutique aux vitrages à petits carreaux était dans la maison de l'ancien ministre, M. M..., à l'angle des rues du Simplon et du Centre. Était-ce au teint jaunâtre de sa figure, à sa complexion délicate qu'il devait de posséder le sobriquet irrévérencieux de la *colique* ?

Le collège était près, et au sortir des classes, les élèves, à qui cet assemblage de surnoms n'avait pas échappé, se payaient le plaisir, lorsqu'ils voyaient quelqu'un aux fenêtres, de s'arrêter devant la maison, et, en montrant du doigt les trois étages successivement, criaient :

La colique tourmente la piqueuse !

M.

Le visiteur bien renseigné. — Y a-t-il loin, mon petit garçon, d'ici au palais de Rumine ?

— Ça dépend, m'sieu.

— Tu me paraîs intelligent. Comment t'appelles-tu ?

— Comme mon père, m'sieu.

— Vous êtes nombreux dans votre famille ?

— Autant que d'assiettes, m'sieu.

— Et combien avez-vous d'assiettes ?

— On a chacun la sienne.

LE PATOIS AUX ÉLECTIONS

IL n'était pas rare, jadis, dans notre canton, de lire, en temps d'élections, des pamphlets rédigés en patois. Cette coutume ne s'est pas encore perdue en Savoie. Un de nos lecteurs qui revient de là-bas nous apporte un poème satirique publié dans le vieil idiome populaire contre le maire d'une ville d'eau et contre deux de ses adjoints. Voici, à titre de curiosité, quelques fragments de ce morceau qui, entre parenthèse, est loin d'être un chef-d'œuvre.

Dien v'tron consé le mouëutton domine,
Chu ving et tré quat'grouin de fouine